

# OMPI



WO/GA/XIX/3

ORIGINAL : anglais

DATE : 20 septembre 1996

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI**

**Dix-neuvième session (7<sup>e</sup> session extraordinaire)**

**Genève, 23 septembre - 2 octobre 1996**

### **QUESTIONS CONCERNANT LES LOCAUX (ADDITIF)**

#### *Mémoire du Directeur général*

1. Le présent document fournit des renseignements qui complètent et mettent à jour les renseignements contenus dans le document WO/GA/XIX/1.
2. Lors de la session commune qu'ils ont tenue du 9 au 11 septembre 1996, le Comité du budget et le Comité des locaux (ci-après dénommés les "deux comités") ont examiné deux documents, l'un contenant l'avis et le rapport de l'expert indépendant (M. Alec Sugden) sur les besoins de l'OMPI en locaux supplémentaires (document WO/BC/XV/2-WO/PC/VI/2) et l'autre concernant la construction d'un bâtiment sur la "parcelle Steiner" (document WO/BC/XV/3-WO/PC/VI/3). (Ces documents ont été envoyés non seulement aux membres des deux comités mais à tous les États membres de l'OMPI; d'autres exemplaires peuvent être obtenus sur demande adressée au Bureau international.)
3. Après un débat approfondi, les deux comités ont approuvé à l'unanimité le texte suivant :

"La session commune du Comité du budget et du Comité des locaux (ci-après dénommés "les deux comités"),

Prenant note avec satisfaction et approbation des conclusions contenues dans le rapport de M. Alec Sugden, l'expert indépendant;

Reconnaissant qu'il y a des divergences d'opinion parmi les membres des deux comités, dont certains ont regretté l'absence d'informations complètes sur les choix possibles pour répondre aux besoins de locaux de l'OMPI;

Prenant acte de la volonté des deux comités de trouver rapidement une solution pour les problèmes de locaux de l'OMPI;

Décide de recommander à l'Assemblée générale

1. que le Bureau international organise un concours international d'architecture pour la construction d'un bâtiment sur la parcelle Steiner, étant entendu que les invitations pour la présentation de projets ne seront pas envoyées avant que les deux comités aient donné leur approbation. Le concours et ses résultats ne préjugeront en aucune manière toute décision qui sera prise par les deux comités ou par les organes directeurs pour répondre aux besoins de locaux de l'OMPI;
2. que le directeur général nomme un consultant indépendant choisi par la présidente de la présente session des deux comités après consultation des membres des deux comités, qui sera chargé de recenser les différents choix possibles en matière de location, d'achat et de construction à Genève qui pourraient répondre aux besoins de l'OMPI en locaux et en installations de conférence, d'analyser ces possibilités et de faire rapport à leur sujet. Le mandat du consultant sera défini par la présidente après consultation des membres des deux comités. Les membres des deux comités pourront, par l'intermédiaire de la présidente et le 15 octobre 1996 au plus tard, fournir des informations pour qu'elles soient prises en considération par le consultant. Le consultant devra disposer ou s'assurer des compétences nécessaires pour donner un avis sur les questions d'ordre financier, architectural et immobilier. Il devra déposer son rapport en temps voulu pour que les deux comités puissent l'examiner à la mi-mars 1997 au plus tard."
4. Le rapport de la session commune des deux comités figure dans le document WO/BC/XV/4-WO/PC/VI/4 dont le texte complet est joint en annexe au présent mémorandum.

*5. L'Assemblée générale est invitée à se prononcer sur la recommandation citée au paragraphe 3 ci-dessus.*

[L'annexe suit]

ANNEXE

RAPPORT DES  
SESSIONS DE SEPTEMBRE 1996 DU  
COMITÉ DU BUDGET ET DU COMITÉ DES LOCAUX  
(document WO/BC/XV/4 - WO/PC/VI/4 de l'OMPI  
en date du 11 septembre 1996)

1. La quinzième session du Comité du budget de l'OMPI et la sixième session du Comité des locaux, ci-après dénommés les "deux comités", se sont tenues conjointement au siège de l'OMPI du 9 au 11 septembre 1996.

2. Les membres du Comité du budget sont les États suivants : Algérie, Allemagne, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Guinée, Inde, Japon, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Suisse (*ex officio*), Uruguay (21). Les membres du Comité des locaux sont les États suivants : Allemagne, Argentine, Brésil, Chine, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Nigéria, Suisse (11). Les États membres du Comité du

budget, du Comité des locaux ou des deux comités qui étaient représentés à la session étaient les suivants : Algérie, Allemagne, Argentine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Japon, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Suisse, Uruguay (23). En outre, les États suivants, membres de l'OMPI mais non membres du Comité du budget ni du Comité des locaux, étaient représentés par des observateurs : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Arménie, Australie, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Cameroun, Colombie, Côte d'Ivoire, Espagne, Ghana, Irak, Italie, Kenya, Lettonie, Lituanie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pérou, Portugal, République de Corée, Sénégal, Slovaquie, Sri Lanka, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Venezuela et Zimbabwe (30). La liste des participants est jointe au présent rapport.

3. La session a été ouverte par Mme Joëlle Rogé (France), présidente, qui a souhaité la bienvenue aux participants.

4. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents WO/BC/XV/2-WO/PC/VI/2 ("Besoins de l'OMPI en locaux supplémentaires : Avis et rapport de l'expert indépendant") et WO/BC/XV/3-WO/PC/VI/3 ("Construction sur la 'parcelle Steiner'").

5. Les deux documents ont donné lieu à un débat prolongé et approfondi des deux comités. Les délégations ont exprimé leur satisfaction pour l'excellent rapport de M. Alec Sugden, l'expert indépendant, en estimant qu'il offre une évaluation détaillée, complète et bien documentée des besoins de l'OMPI en locaux supplémentaires. Les conclusions de l'expert indépendant, notamment ses projections concernant le nombre de places de travail nécessaires en l'an 2006, ont recueilli l'adhésion générale.

6. Un certain nombre de délégations ont appuyé la proposition du directeur général de recommander à l'Assemblée générale de l'OMPI que le Bureau international soit autorisé à organiser un concours international d'architecture pour la construction d'un bâtiment sur la parcelle Steiner. Ces délégations ont noté que l'avis de l'expert indépendant corrobore l'évaluation du Bureau international tant en ce qui concerne le nombre de places de travail nécessaires pour l'an 2006 que la nécessité d'une salle de conférence de 400 places, et ont indiqué que la solution consistant à construire un bâtiment sur la parcelle Steiner est idéale, car ce bâtiment se situerait à proximité immédiate de celui de l'OMPI; il s'agirait en outre d'une solution économique, beaucoup moins coûteuse qu'une location aux conditions en vigueur sur le marché, grâce à la générosité de la Confédération suisse (qui financerait la moitié du coût de la construction par un prêt sans intérêt) et de la République et Canton de Genève (qui mettrait gratuitement le terrain à la disposition de l'OMPI). Ces mêmes délégations ont pris note avec satisfaction de la procédure proposée, qui garantit une totale transparence et un étroit contrôle des opérations, avec des appels d'offres pour les travaux d'architecture et pour chaque élément de la construction. Elles ont enfin souligné l'urgence de trouver une solution permettant de répondre aux impérieux besoins de l'OMPI en locaux supplémentaires, et ont déclaré ne voir aucune raison d'entreprendre des études complémentaires, qui impliquent des dépenses inutiles, sont de nature à retarder la construction du bâtiment et pourraient même aboutir à ce que la parcelle Steiner ne soit plus disponible.

7. Un certain nombre d'autres délégations ont estimé que le Bureau international n'avait pas fourni suffisamment d'informations. Elles ont indiqué, en particulier, qu'elles ne connaissent pas la capacité des bâtiments de l'OMPI (y compris le bâtiment OMM), ni les projections de la superficie dont l'OMPI aura besoin pour le personnel, le matériel et le stockage : il n'est donc pas possible de déterminer de quels locaux supplémentaires l'Organisation aura besoin en 2006. En outre, ces délégations ont jugé qu'il n'y a pas eu d'étude complète de tous les choix possibles à Genève pour répondre aux besoins de locaux de l'OMPI, que seule la construction d'un bâtiment sur la parcelle Steiner a été envisagée, et que c'est une solution qui paraît coûteuse. Vu le nombre des locaux inoccupés qui sont actuellement sur le marché à Genève, il est nécessaire d'envisager d'autres possibilités. En outre, certaines de ces délégations ont mis en doute la nécessité de la nouvelle salle de conférence proposée, compte tenu de l'existence d'autres installations de conférence à Genève. Il faut que la décision soit l'aboutissement d'un processus pleinement transparent. Il est donc nécessaire d'obtenir une évaluation indépendante de tous les choix qui s'offrent à l'OMPI, de manière à ce qu'une décision réfléchie puisse être prise pour apporter la meilleure solution possible aux besoins futurs de l'OMPI en locaux. Puisque ce sont les besoins postérieurs à 2001 qui sont en cause, ces délégations ont estimé que cela laisse le temps de confier à des experts qualifiés le soin de rassembler et de fournir toutes les informations supplémentaires nécessaires. Elles ont souligné que le complément d'étude envisagé n'exclut pas la possibilité que l'on construise finalement sur la parcelle Steiner.

8. Plusieurs délégations ont dit qu'il ne faudrait pas que la construction d'un bâtiment sur la parcelle Steiner ait des incidences sur les crédits disponibles au titre de la coopération pour le développement. Le Bureau international a déclaré que la construction du nouveau bâtiment ne diminuerait en rien les fonds affectés à la coopération pour le développement et que le Bureau international a l'intention de proposer aux organes directeurs d'augmenter encore ces fonds pour les exercices biennaux à venir.

9. Un débat détaillé a suivi, dans un effort pour concilier les différents points de vue des délégations, de manière à ce qu'une recommandation puisse être faite à l'Assemblée générale en vue de trouver rapidement une solution aux problèmes de locaux de l'OMPI. Au cours de ce débat, la délégation de Sri Lanka, au nom du Groupe des pays asiatiques, a proposé d'ajouter à la fin de la décision proposée au paragraphe 18 du document WO/BC/XV/3-20/PC/VI/3, après les mots "du Comité du budget et du Comité des locaux", les mots "qui pourront si nécessaire demander l'avis d'un expert". La délégation des États-Unis d'Amérique a fait une proposition de recommandation à adresser par les deux comités à l'Assemblée générale, dont le texte a été plusieurs fois révisé.

10. Finalement, le texte suivant a été mis au point par un groupe de rédaction et approuvé à l'unanimité par les deux comités :

"La session commune du Comité du budget et du Comité des locaux (ci-après dénommés "les deux comités"),

Prenant note avec satisfaction et approbation des conclusions contenues dans le rapport de M. Alec Sugden, l'expert indépendant;

Reconnaissant qu'il y a des divergences d'opinion parmi les membres des deux comités, dont certains ont regretté l'absence d'informations complètes sur les choix possibles pour répondre aux besoins de locaux de l'OMPI;

Prenant acte de la volonté des deux comités de trouver rapidement une solution pour les problèmes de locaux de l'OMPI;

Décide de recommander à l'Assemblée générale

1. que le Bureau international organise un concours international d'architecture pour la construction d'un bâtiment sur la parcelle Steiner, étant entendu que les invitations pour la présentation de projets ne seront pas envoyées avant que les deux comités aient donné leur approbation. Le concours et ses résultats ne préjugeront en aucune manière toute décision qui sera prise par les deux comités ou par les organes directeurs pour répondre aux besoins de locaux de l'OMPI;
  2. que le directeur général nomme un consultant indépendant choisi par la présidente de la présente session des deux comités après consultation des membres des deux comités, qui sera chargé de recenser les différents choix possibles en matière de location, d'achat et de construction à Genève qui pourraient répondre aux besoins de l'OMPI en locaux et en installations de conférence, d'analyser ces possibilités et de faire rapport à leur sujet. Le mandat du consultant sera défini par la présidente après consultation des membres des deux comités. Les membres des deux comités pourront, par l'intermédiaire de la présidente et le 15 octobre 1996 au plus tard, fournir des informations pour qu'elles soient prises en considération par le consultant. Le consultant devra disposer ou s'assurer des compétences nécessaires pour donner un avis sur les questions d'ordre financier, architectural et immobilier. Il devra déposer son rapport en temps voulu pour que les deux comités puissent l'examiner à la mi-mars 1997 au plus tard."
11. Après l'approbation unanime de ce texte, les délégations de l'Allemagne, de Sri Lanka (parlant au nom du Groupe des pays asiatiques), de la Côte d'Ivoire (parlant au nom du Groupe des pays africains), de la Fédération de Russie, du Nigéria, du Chili (parlant au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes), des États-Unis d'Amérique et de la Lettonie ont exprimé leur satisfaction à propos du consensus réalisé et ont remercié la présidente, les autres délégations et le Bureau international des efforts accomplis pour y parvenir.

*12. Les deux comités ont adopté le présent rapport à l'unanimité le 11 septembre 1996.*

[La liste des participants suit]

LISTE DES PARTICIPANTS/  
LIST OF PARTICIPANTS

I. ÉTATS MEMBRES/MEMBER STATES

*(dans l'ordre alphabétique des noms français des États/  
in the alphabetical order of the names in French of the States)*

ALGÉRIE/ALGERIA

Mahiddine MESSAOUI, ministre plénipotentiaire, Mission permanente, Genève

ALLEMAGNE/GERMANY

Alfons SCHÄFERS, Deputy Director General, Federal Ministry of Justice, Bonn

ARGENTINE/ARGENTINA

Diego MALPEDE, Segundo Secretario, Misión Permanente, Ginebra

BRÉSIL/BRAZIL

Guido Fernando SILVA SOARES, Minister-Counsellor, Permanent Mission, Geneva

Luiz Cesar GASSER, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

BULGARIE/BULGARIA

Rakovski LASHEV, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

CANADA

Paul ROBERTSON, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

CHILI/CHILE

Alejandro ROGERS, Consejero, Misión Permanente, Ginebra

CHINE/CHINA

MAO Yueming (Mrs.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

ZHANG Zhiqin, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

TONG Xianguo, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

ÉGYPTE/EGYPT

Alaa YOUSSEF, Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Daniel SPIEGEL, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Leslie GERSON (Ms.), Deputy Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Jeffrey P. KUSHAN, Attaché, U.S. Mission to the WTO, Geneva

Kristie A. KENNEY (Mrs.), Counsellor, Economic Affairs, Permanent Mission, Geneva

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Nikolai KHLESTOV, Senior Counsellor, Permanent Mission, Geneva

Valeri IOUDINE, Counsellor, Administrative and Budgetary Affairs, Permanent Mission,  
Geneva

Irina L. PAVLOVSKAYA (Mrs.), Director, Department of Finance, Committee of the Russian  
Federation for Patents and Trademarks (ROSPATENT), Moscow

Vladimir G. OPLATCHKO, Director, International Relations Department, Committee of the  
Russian Federation for Patents and Trademarks (ROSPATENT), Moscow

Alexei LYJENKOV, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

FRANCE

Joëlle ROGÉ (Mme), conseiller juridique, Mission permanente, Genève

Jacques FRESSONNET, secrétaire général adjoint de l'INPI, Paris



INDE/INDIA

Dilip SINHA, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

Amandeep Singh GILL, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

JAPON/JAPAN

Hitoshi WATANABE, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Hiroshi TAKAHASHI, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

NIGÉRIA/NIGERIA

Cyril Uchenna GWAM, Senior Counsellor, Permanent Mission, Geneva

PAKISTAN

Rashid Siddique KAUKAB, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

PAYS-BAS/NETHERLANDS

Henk G.C. VAN DEN DOOL, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

PHILIPPINES/PHILIPPINES

Olivia PALALA (Mrs.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

POLOGNE/POLAND

Adam SKRYBANT, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE/UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Francis MALAMBUGI, Minister-Counsellor, Permanent Mission, Geneva

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

Timothy SIMMONS, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Helen FRARY (Miss), Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

SUISSE/SWITZERLAND

Walter B. GYGER, ambassadeur, représentant permanent, Mission permanente, Genève

Caroline KRAEGE (Mlle), chef de section a.i., section État hôte, Division politique III, Département fédéral des affaires étrangères, Berne

Stephan STADLER, chef suppléant du Service des immeubles, Administration fédérale des finances, Département fédéral des finances, Berne

Rita CALAME (Mme), chef de la section Finances et comptabilité, Division Finances et informatique, Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne

URUGUAY

Nélida Susana RIVERO (Sra.), Representante Permanente Alterno, Misión Permanente, Ginebra

Carlos SGARBI, Ministro-Consejero, Misión Permanente, Ginebra

II. OBSERVATEURS/OBSERVERS

AFRIQUE DU SUD/SOUTH AFRICA

Renuka NAIKER (Mrs.), Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

ARABIE SAOUDITE/SAUDI ARABIA

Issam AL-MUBARAK, Commercial Attaché, Geneva

ARMÉNIE/ARMENIA

Anaida SHAHOYAN (Mrs.), Armenian Patent Office, Yerevan

AUSTRALIE/AUSTRALIA

Jill COURTNEY (Ms.), Counsellor, Permanent Mission to WTO, Geneva

Julia NIELSON (Ms.), Third Secretary, Permanent Mission to WTO, Geneva

BANGLADESH

Md. Shahidul ISLAM, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

BÉLARUS/BELARUS

Yury M. NADOLNY, Deputy Chairman, Belarus Patent Office, Minsk

BELGIQUE/BELGIUM

Herman MERCKX, conseiller, Mission permanente, Genève

CAMEROUN/CAMEROON

Luc BESSAYEMBA, chef de Bureau des Brevets, Ministère du développement industriel et commercial, Yaoundé

COLOMBIE/COLOMBIA

María Francisca ARIAS CASTANO (Sra.), Ministro Consejero, Misión Permanente, Ginebra

CÔTE D'IVOIRE

Marc Georges SEREY, conseiller, Mission permanente, Genève

ESPAGNE/SPAIN

Monika HOLTSMANN (Sra.), Directora de Programa, Departamento de Estudios y Relaciones Internacionales, Oficina Española de Patentes y Marcas, Madrid

GHANA

Martha POBEE (Mrs.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

IRAQ

Khalid AL-KHERO, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

ITALIE/ITALY

Nelusco NATALI, attaché commercial, Mission permanente, Genève

KENYA

Esther Mshai TOLLE, (Mrs.), Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Alex Kiptanui CHEPSIROR, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

LETTONIE/LATVIA

Zigrīds AUMEISTERS, Director, Patent Office of the Republic of Latvia, Riga

LITUANIE/LITHUANIA

Rimvydas NAUJOKAS, Director, State Patent Bureau of the Republic of Lithuania, Vilnius

MEXIQUE/MEXICO

Dolores JIMÉNEZ HERNÁNDEZ (Sra.), Consejero, Misión Permanente, Ginebra

NOUVELLE-ZÉLANDE/NEW ZEALAND

Michelle SLADE (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

PARAGUAY

Rodrigo UGARRIZA DIAZ BENZA, Segundo Secretario, Misión Permanente, Ginebra

PÉROU/PERU

Daniel ROCA-ALCAZAR, Primer Secretario, Misión Permanente, Ginebra

PORTUGAL

José Sérgio DE CALHEIROS DA GAMA, conseiller juridique, Mission permanente, Genève

RÉPUBLIQUE DE CORÉE/REPUBLIC OF KOREA

Joon-Kyu KIM, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

SÉNÉGAL/SENEGAL

Ibrahima FALL, deuxième conseiller, Mission permanente, Genève

SLOVAQUIE/SLOVAKIA

Juraj SÝKORA, Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

SRI LANKA

Ranjana ABEYSEKERA, Minister, Economic and Commercial Affairs, Permanent Mission, Geneva

THAÏLANDE/THAILAND

Pitak UDOMWICHAIWAT, First Secretary, Permanent Mission to WTO, Geneva

Quanchai SASIVANIJ (Miss), Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

TRINITÉ-ET-TOBAGO/TRINIDAD AND TOBAGO

Mary-Ann RICHARDS (Miss), Deputy Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

VENEZUELA

María Carolina MENDOZA DE CASTILLO (Sra.), Tercer Secretario, Misión Permanente, Ginebra

ZIMBABWE

Maxwell CHIKOROWONDA, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

EXPERT INDÉPENDANT/INDEPENDENT EXPERT

Alec SUGDEN

III. BUREAU/OFFICERS

Présidente/Chairperson:	Joëlle ROGÉ (Mme) (France)
Vice-présidents/Vice-Chairmen:	Guido Fernando SILVA SOARES (Brésil/Brazil)
	Nikolai KHLESTOV (Fédération de Russie/Russian Federation)
Secrétaire/Secretary:	Joachim BILGER (OMPI/WIPO)

IV. BUREAU INTERNATIONAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA  
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)/INTERNATIONAL BUREAU  
OF THE WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (WIPO)

François CURCHOD, vice-directeur général/Deputy Director General

Département du budget et des finances/Budget and Finance Department:  
Thomas KEEFER, contrôleur et directeur/Controller and Director  
Joachim BILGER, chef de la Section du budget/Head, Budget Section

Division des bâtiments/Buildings Division  
Giovanni TAGNANI, directeur/Director

[Fin de l'annexe et du document/  
End of Annex and of document]